

**GRAND PRIX SENIORS DE LA BAULE 2022
GOLF INTERNATIONAL BARRIÈRE LA BAULE
14 & 15 Mai 2022
RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE**

Épreuve qui répond au cahier des charges des « Grand Prix Seniors » du Vadémécum 2022 de la FFGOLF.

Compte tenu de l'incertitude liée à la crise sanitaire, l'organisation de la compétition reste conditionnée à l'autorisation de notre ministère de tutelle et aux recommandations fédérales.

I : FORMULE

- 36 trous en Stroke Play, 18 trous par jour.
- Parcours Diane Barrière-Desseigne (Bleu).
- Vendredi 13 Mai : Entraînement.
- (Réservation des départs au 02.40.60.46.18)
- Samedi 14 Mai : Premier tour
- Dimanche 15 Mai : Deuxième tour

II : SÉRIES

- Le nombre des participants est limité à 156.
- MESSIEURS : 1^{ère} série, index inférieur ou égal à 15,4 ; repères Jaunes.
- (Classement Seniors 2 pour les joueurs de + de 65 ans)
- DAMES: 1^{ère} série, index inférieur ou égal à 18,4 ; repères Rouges.

Wild Cards autorisées pour le club organisateur dans la limite de 14 personnes.

III : CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :
- être licencié à la FFGolf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.
 - avoir 50 ans révolus au premier jour de l'épreuve (date anniversaire au plus tard la veille du premier jour de l'épreuve).
 - avoir fait enregistrer son certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition (ou avoir répondu négativement au questionnaire de santé afin de prolonger le certificat 2020 ou 2021) à la date limite de l'inscription.
- Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

IV : PRIORITÉS D'INSCRIPTION

1. 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions ;
2. 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions ;
3. Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Si le champ des joueurs n'est pas atteint au 1^{er} Mai 2022, l'ordre d'arrivée des inscriptions sera seul pris en compte.

V : LES INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription ci-joint devra parvenir au Golf International Barrière La Baule pour le Dimanche 1^{er} Mai 2022 à 18h au plus tard, accompagné du droit d'engagement.

Tout joueur déclarant forfait après la date de clôture des inscriptions restera redevable du droit d'engagement.

VI : DROIT D'ENGAGEMENT

Les joueurs acquitteront :

- 80 € pour les joueurs non membres du Golf International Barrière La Baule.

- 24 € pour les joueurs membres du Golf International Barrière La Baule.

En cas de forfait sans raison valable après le 1^{er} Mai 2022, les droits d'engagement ne seront pas remboursés.

VII : DÉPARTS

La consultation des horaires du 1^{er} tour pourra se faire sur le site de la FFGolf sur le portail licencié, menu « mes départs » à partir du Mercredi 11 Mai 2022 :

<http://www.ffgolf.org> (ou en téléphonant à l'accueil du Golf au 02.40.60.46.18)

- Le 1^{er} tour se jouera selon la liste des joueurs coupée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). L'ordre des départs commencera par le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4. L'intervalle des départs sera de 11 minutes.

- Le 2nd tour se jouera dans l'ordre inverse des résultats du premier tour, Dames et Messieurs séparément.

VIII : PRIX

Série Messieurs : 3 prix brut (Messieurs Seniors 2 : 2 prix brut)

Série Dames : 3 prix brut

IX : DÉPARTAGE

En cas d'ex æquo pour un prix brut, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou du dernier tour.

X : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats aura lieu le Dimanche 15 Mai 2022 au Club House. Les prix ne seront remis qu'à leurs bénéficiaires.

XI : COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Un Arbitre de Ligue

Deux représentants de la Commission Sportive du Golf International Barrière La Baule

Deux représentants du Golf International Barrière La Baule

XII : VOITURETTES

L'utilisation de voiturettes par les joueurs n'est pas autorisée, excepté pour les joueurs handigolf titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

XIII : JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire § 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vadémécum).

- ÉPREUVE NON FUMEUR -